

Cote du document: EB 2019/128/R.29/Rev.1  
Point de l'ordre du 7 d) iii) b)  
Date: 11 décembre 2019  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Rapport du Président**

### **Proposition de prêt et don**

### **République arabe d'Égypte**

## **Transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte**

Numéro du projet: 200002202

#### **Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

##### Responsables:

##### Questions techniques:

##### **Khalida Bouzar**

Directrice régionale  
Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe  
téléphone: +39 06 5459 2321  
courriel: k.bouzar@ifad.org

##### **Dina Saleh**

Cheffe de pôle/Directrice de pays  
téléphone: +202 25943871  
courriel: d.saleh@ifad.org

##### Transmission des documents:

##### **Deirdre Mc Grenra**

Cheffe  
Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-huitième session  
Rome, 10-12 décembre 2019

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Carte de la zone du programme</b>	<b>iii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iv</b>
<b>I. Contexte</b>	<b>1</b>
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements tirés	3
<b>II. Description du programme</b>	<b>3</b>
A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles	3
B. Composantes, résultats et activités	4
C. Théorie du changement	5
D. Alignement, appropriation et partenariats	6
E. Coût, avantages et financement	6
<b>III. Risques</b>	<b>10</b>
A. Risques et mesures d'atténuation	10
B. Catégorie environnementale et sociale	11
C. Classement au regard des risques climatiques	11
D. Soutenabilité de la dette	12
<b>IV. Exécution</b>	<b>12</b>
A. Cadre organisationnel	12
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	12
C. Plans d'exécution	13
<b>V. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	<b>14</b>
<b>VI. Recommandation</b>	<b>14</b>

### Appendices

- I. Negotiated financing agreement
- II. Logical framework

---

#### Équipe d'exécution du programme

---

Directrice régionale:	Khalida Bouzar
Directrice de pays:	Dina Saleh
Responsable technique du projet:	Rikke Olivera
Responsable de la gestion financière:	Aziz Al-Athwari
Spécialiste climat et environnement:	Nicolas Tremblay
Juriste:	Danila Ronchetti

---

## **Sigles et acronymes**

BAfD	Banque africaine de développement
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAM	Programme alimentaire mondial

## Carte de la zone du programme



Les appellations utilisées et la façon dont les données sont présentées sur cette carte ne supposent aucune prise de position du FIDA quant au tracé des frontières et limites qui y figurent ni quant aux autorités compétentes.

Carte établie par le FIDA 08-07-2019

## Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur/bénéficiaire:</b>	République arabe d'Égypte
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres
<b>Coût total du programme:</b>	269,64 millions d'USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	57,44 millions d'EUR (équivalant approximativement à 63,23 millions d'USD)
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	Ordinaires 18 ans, dont un différé d'amortissement de 5 ans, à un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt de référence du FIDA et une marge fixe
<b>Montant du don du FIDA:</b>	1,18 million d'EUR (équivalant approximativement à 1,30 million d'USD)
<b>Cofinanceurs:</b>	Banque africaine de développement (BAfD) Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international Programme alimentaire mondial (PAM) Fonds d'adaptation Institutions financières privées
<b>Montant du cofinancement:</b>	BAfD: 90,04 millions d'USD Fonds de l'OPEP pour le développement international: 20,00 millions d'USD PAM: 9,88 millions d'USD Fonds d'adaptation: 2,87 millions d'USD Institutions financières privées: 54,10 millions d'USD
<b>Conditions du cofinancement:</b>	Prêts et dons
<b>Contribution de l'Emprunteur/bénéficiaire:</b>	15,46 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	12,76 millions d'USD
<b>Montant du financement du FIDA (action climatique):</b>	16,57 millions d'USD
<b>Institution coopérante:</b>	FIDA

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 50.

### I. Contexte

#### A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

##### Contexte national

1. **Contexte politique et économique.** En 2014, le Gouvernement égyptien a entamé une série de réformes visant à surmonter le ralentissement économique qui a fait suite à la révolution de 2011. Ces réformes ont porté leurs fruits: en 2018, le taux de croissance du produit intérieur brut s'établissait à 5,4%, celui de l'inflation à 14% et celui du chômage à 11%<sup>1</sup>. Toutefois ces réformes ont eu un coût, celui de l'augmentation des emprunts: la dette extérieure s'élève à 96,6 milliards de dollars<sup>2</sup>, ce qui a poussé le Gouvernement à prendre une série de mesures d'austérité.
2. **Situation de fragilité.** La population égyptienne a rapidement augmenté: elle est passée de 65 millions de personnes en 1998 à 98,5 millions en 2018; cela a aggravé la pression exercée sur les ressources naturelles des terres agricoles du pays, ce qui a entraîné la fragmentation des terres, des cas de salinité des eaux et une augmentation des pénuries d'eau. La population devrait atteindre 150 millions de personnes dans les 20 prochaines années, ce qui suscite des préoccupations concernant un manque d'eau et de terres, une faible productivité et des pénuries alimentaires à grande échelle. Les systèmes d'irrigation pâtissent du caractère inadéquat des investissements et de l'entretien. Les agriculteurs continuent de pratiquer l'irrigation de surface, ce qui limite à 50%<sup>3</sup> l'efficacité de l'utilisation de l'eau. Les changements climatiques et la construction d'un barrage en amont du fleuve en Éthiopie entraîneront vraisemblablement des fluctuations dans la disponibilité des eaux du Nil à l'avenir.
3. **La pauvreté** a augmenté: son taux a été porté de 17% (1999-2000) à 27,8%<sup>4</sup> (2015-2016). Une autre tranche de 25% de la population vit juste au-dessus du seuil de pauvreté<sup>5</sup> et peut retomber dans la pauvreté à l'occasion de chocs mineurs. Les inégalités face à la pauvreté sont fonction de critères liés à la situation géographique et au sexe. La pression démographique élevée, la fragmentation des terres, l'analphabétisme et le chômage ont entraîné un fort taux (56%) de pauvreté rurale en Haute-Égypte. Le chômage des jeunes (34%) et le manque de participation des femmes à la vie économique (le taux de chômage chez les femmes s'établit à 51%) sont à l'origine de niveaux importants de dépendance, qui conduisent à la pauvreté. En 2015, le Ministère de la solidarité sociale a lancé le programme de transferts monétaires "Solidarité et dignité" ("Takaful and Karama") qui permet à des familles pauvres d'obtenir des fonds pour financer leurs dépenses d'éducation, de soins de santé et de planification familiale.

<sup>1</sup> Banque centrale d'Égypte, Bulletin statistique mensuel, février 2019.

<sup>2</sup> <https://tradingeconomics.com/egypt/external-debt>.

<sup>3</sup> Centre international de recherches agricoles dans les zones arides, document de travail, eau et agriculture en Égypte, 2011.

<sup>4</sup> <https://data.worldbank.org/topic/poverty?locations=EG>.

<sup>5</sup> Agence centrale égyptienne pour la mobilisation publique et les statistiques, 2012. Le seuil de pauvreté est fixé à 1,5 USD par jour, soit 45 USD par mois.

### **Aspects particuliers relatifs aux questions que le FIDA doit transversaliser en priorité**

4. Conformément aux engagements en matière de transversalisation pris au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, le programme a été classé comme:
    - axé sur la question climatique;
    - transformateur de la question du genre;
    - axé sur la nutrition;
    - axé sur les jeunes.
  5. **Questions relatives au genre et inclusion sociale.** L'Égypte est classée 135<sup>e</sup> sur 149 pays selon l'indice mondial d'écart entre les sexes de 2018. Le taux d'activité des femmes est de 24%, contre 42%<sup>6</sup> chez les hommes. Le taux d'analphabétisme est plus élevé dans les zones rurales. Les femmes pâtissent d'une mobilité limitée et d'un manque d'accès à des formations axées sur le développement des compétences, à des débouchés entrepreneuriaux, aux financements, à l'éducation financière, à des apports alimentaires nutritifs et diversifiés. Les femmes se consacrent surtout à l'élevage des animaux (95% en Haute-Égypte) et à l'engraissement de petits ruminants, et tirent des revenus supplémentaires de la production de lait, de fromage, de beurre, d'œufs et de volaille.
  6. **Jeunes.** Vingt-quatre pour cent de sa population étant âgés entre 18 et 35 ans, l'Égypte fait face à une explosion démographique des jeunes. Les jeunes sont plus nombreux dans les zones rurales. Environ 34% des jeunes sont au chômage<sup>7</sup>, sachant que le taux national de chômage s'établit à 13%. Environ 38% des jeunes chômeurs ont un diplôme universitaire. La première préoccupation concernant les jeunes ruraux est le manque d'accès à des débouchés entrepreneuriaux, aux financements, à la formation et aux compétences à l'acquisition de compétences professionnelles.
  7. **Nutrition.** La malnutrition est un problème de santé publique de plus en plus préoccupant: on observe des taux élevés de retard de croissance, de carence en micronutriments, de surpoids et d'obésité. La proportion de personnes sous-alimentées a été portée de 3,7% à 4,6% au cours de la dernière décennie. L'obésité progresse, et cette tendance est aggravée par le prix élevé des aliments sains, l'évolution des modes de vie et un manque de sensibilisation en matière de nutrition. Chez les plus de 15 ans, 31% des adultes et 48% des femmes rurales sont obèses.
  8. **Climat et environnement.** Les analystes prévoient une augmentation de la température comprise entre 1,5 et 2 degrés Celsius d'ici à 2040, ce qui pourrait entraîner une diminution significative de la production de céréales, de cultures commerciales et de légumes. La désertification progressera. Les températures élevées entraîneront de graves pénuries d'eau et la dégradation et la perte de fertilité des sols. La variation du débit de l'eau du Nil provoquée par les changements climatiques est déjà perceptible. L'Égypte enregistre chaque année un écart de 21 milliards de mètres cubes entre la consommation et la production d'eau. En 2019, en raison de la diminution des quantités annuelles de pluie dans les hauts plateaux éthiopiens, cet écart s'est creusé de cinq milliards de mètres cubes supplémentaires.
- Justification de l'intervention du FIDA**
9. Environ 56% de la population de Haute-Égypte sont pauvres en raison du maintien de pratiques agricoles traditionnelles sur des terrains extrêmement fragmentés (d'une superficie de moins d'un feddan). Ces petits agriculteurs pâtissent de

<sup>6</sup> Banque mondiale (2017).

<sup>7</sup> Educated but Unemployed: The Challenge Facing Egypt's Youth, Brookings Policy Brief, juillet 2016.

l'insuffisance de surplus commercialisables, de la faiblesse de leurs revenus, d'un accès limité à l'information sur les marchés et à des débouchés à valeur ajoutée, du sous-développement des infrastructures commerciales, d'un manque d'accès à des financements abordables, de la défaillance des services de vulgarisation et de la détérioration des infrastructures d'irrigation. En dépit de la menace que représente la pénurie d'eau, l'irrigation de surface reste monnaie courante faute d'incitations à adopter des technologies favorisant la conservation des ressources en eau. Les femmes pâtissent de la restriction de leurs débouchés économiques, d'un niveau modéré de malnutrition, d'une éducation insuffisante et d'un manque de diversification de leurs apports alimentaires. Les jeunes connaissent un taux de chômage élevé et sont peu représentés dans les microentreprises et les emplois du secteur rural en raison de compétences et d'un accès aux financements limités.

10. Le Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte permettra de faire face à ces défis, en faisant fond sur la vaste expérience acquise en Égypte par le FIDA depuis 1979 s'agissant du développement des institutions rurales, de l'amélioration de la productivité et de l'appui à la résilience des moyens d'existence. Dans le cadre des projets soutenus par le FIDA dans les terres anciennes de la Haute-Égypte, plusieurs associations commerciales ont bénéficié d'activités visant à renforcer leurs capacités et ont été mises en rapport avec des acheteurs grâce à un système d'agriculture sous contrat, et la remise en état des systèmes d'irrigation a permis d'irriguer une superficie de 20 000 feddans. Le Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte bénéficiera du pouvoir fédérateur du FIDA, qui permettra d'appuyer la stratégie gouvernementale axée sur la coordination avec d'autres organismes de développement et d'ancrer les investissements conjoints du Gouvernement et des autres partenaires de développement dans le secteur rural en Haute-Égypte.

## **B. Enseignements tirés**

11. L'expérience acquise dans le cadre de projets en cours du FIDA permet de tirer les conclusions suivantes: i) lorsque l'exécution d'un projet dans différentes parties des gouvernorats est confiée à divers partenaires d'exécution sans qu'un schéma particulier ne soit suivi, la cohérence entre les composantes du projet est mise à mal; ii) l'absence d'un projet à long terme concernant leurs capacités met en péril la viabilité des institutions locales; iii) confier l'exécution d'un projet à des employés gouvernementaux qui assument d'autres responsabilités nuit à la qualité des résultats; iv) l'exécution des projets peut être retardée si les populations locales ne sont pas suffisamment consultées et si le dialogue avec elles ne se fait pas en toute transparence. Le Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte surmontera ces difficultés en appliquant une démarche axée sur le regroupement géographique des surfaces concernées; en appuyant l'élaboration conjointe par les partenaires d'exécution de plans d'exécution au niveau des villages; en définissant des plans d'activités à long terme pour associer les populations locales au développement institutionnel; en confiant l'exécution des activités à une entité distincte, l'unité de la coordination des programmes à l'échelle nationale, établie au Caire et composée de personnel recruté sur concours; en concluant avec les populations locales, avant le début des activités, des accords d'exécution transparents.

## **II. Description du programme**

### **A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles**

12. **L'objectif du programme** est de contribuer à améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs ainsi que des femmes et jeunes pauvres et vulnérables dans les zones rurales de Haute-Égypte.

13. **L'objectif en matière de développement** est d'améliorer les revenus et la résilience des petits agriculteurs et des familles sans terre. Il s'agira pour ce faire de mettre en place de meilleures relations commerciales et de favoriser l'intensification agricole, en misant sur la durabilité et l'adaptation aux changements climatiques; de développer les petites entreprises rurales; d'élaborer des politiques et stratégies inclusives qui tirent parti du potentiel inexploité des femmes et des jeunes comme sources de résilience des familles.
14. **Durée.** Le programme s'étendra sur sept ans.
15. **Portée.** Dans le cadre du Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte, des services seront fournis à 240 000 ménages ruraux pauvres; parmi ceux-ci, 160 000 ménages de petits agriculteurs bénéficieront de l'ensemble des services prévus et 80 000 ménages bénéficieront de la remise en état des infrastructures hydrauliques, avec l'appui du programme.
16. **Zone d'intervention.** Le Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte sera exécuté dans trois gouvernorats de Haute-Égypte: Minya, Assiout et Sohag. Près de 12 millions de personnes vivent dans les zones rurales de ces gouvernorats. Les taux de pauvreté sont les suivants: 66% à Assiout, 66% à Sohag et 57% à Minya. L'exécution du programme se fera selon une démarche axée sur le regroupement des surfaces d'irrigation contrôlée, combinée au recensement des branches primaires où l'incidence de la pauvreté est élevée ou moyenne.
17. **Approche programmatique.** L'approche programmatique suivie dans le cadre du Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte sera la suivante. Le cycle de financement actuel du FIDA appuiera la phase 1 en distinguant deux étapes d'exécution: l'étape de calibrage (année 1 à année 4), qui sera axée sur la préparation du programme et sur le renforcement et la mise en exergue des réussites obtenues par d'autres partenaires de développement et dans le cadre des projets du FIDA; l'étape de transposition à plus grande échelle (année 4 à année 7), qui sera axée sur l'appui à l'exécution de l'ensemble des interventions prévues.
18. **Groupes cibles.** Les bénéficiaires directs sont classés en six groupes cibles, à savoir: i) les ménages très pauvres qui ne possèdent pas de terres, ou qui en possèdent très peu (moins de 0,5 feddan); ii) les ménages pauvres qui pratiquent l'agriculture de subsistance (de 0,5 à 1 feddan); iii) les ménages de petits agriculteurs qui commercialisent leurs produits et possèdent entre 1 et 3 feddans, et qui sont considérés comme étant à la limite de la pauvreté; iv) les ménages plus aisés d'agriculteurs affirmés (qui possèdent au moins 3 feddans); v) les jeunes, qu'ils s'adonnent à des activités rurales ou qu'ils soient au chômage (ou des travailleurs saisonniers touchant le salaire minimum), qui souhaitent explorer des débouchés plus intéressants; vi) des femmes n'ayant que de maigres perspectives de participation à la vie économique.

## **B. Composantes, résultats et activités**

19. **Composante 1: Renforcement des institutions, des entreprises et des marchés ruraux.** Les activités menées au titre de cette composante viseront à améliorer la commercialisation de produits à densité élevée en nutriments et les gains des ménages cibles en renforçant les institutions et les microentreprises locales et en les mettant en rapport avec les marchés intérieurs et les marchés à l'exportation. **Sous-composante 1.1: Renforcement des institutions commerciales.** Il s'agira d'accroître les gains des ménages cibles en renforçant les institutions locales, en facilitant l'élaboration de plans d'entreprise et l'obtention de crédits pour exécuter ces plans, en favorisant l'établissement de liens plus étroits avec le marché, en facilitant l'accès des petits exploitants aux infrastructures commerciales et en promouvant le recours aux techniques après récolte ainsi que les technologies de marketing digital. **Sous-composante 1.2: Développement**

**des microentreprises.** Il s'agira de réduire la dépendance des femmes et des jeunes à l'égard de leurs familles et de renforcer la résilience des familles de petits agriculteurs face aux crises mettant à mal leurs revenus en les aidant à générer des revenus et à participer aux activités de microentreprises.

Le Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte permettra de dispenser des formations à la gestion d'entreprise et des formations professionnelles, de créer des entreprises dirigées par des jeunes, de favoriser l'accès des femmes à des activités génératrices de revenus et à mener une action de sensibilisation à la nutrition.

20. **Composante 2: Amélioration de la productivité et de la résilience des petits agriculteurs.** Il s'agira d'améliorer la résilience des petits agriculteurs face aux changements climatiques, de leur assurer un accès à des ressources en eau, et de faire en sorte que les sols et les ressources en eau soient gérés de manière plus efficiente et plus durable. Il s'agira également de favoriser la diminution des coûts de production, le respect des règles du marché et la production d'aliments sains et sans résidus de pesticides. **Sous-composante 2.1: Investissements en faveur des infrastructures d'irrigation et de leur gestion.** Il s'agira d'améliorer la gestion de l'eau et l'approvisionnement en eau dans les branches primaires et l'efficacité de l'irrigation sur exploitation dans les zones d'irrigation contrôlée en améliorant la planification et la gestion de l'eau d'irrigation, en renforçant les associations d'usagers de l'eau et en perfectionnant les systèmes d'irrigation sur exploitation. Des outils numériques de gestion de l'eau seront introduits. **Sous-composante 2.2: Amélioration des pratiques agricoles.** Il s'agira de faciliter l'adoption par les petits agriculteurs de meilleures pratiques de culture, en misant pour cela sur le renforcement des services de vulgarisation publics, privés et numériques, l'analyse participative des difficultés rencontrées dans la production végétale, le renforcement des capacités des groupes d'agriculteurs et l'amélioration de l'accès aux machines agricoles. Il s'agira également d'appuyer l'adoption de pratiques favorisant la résilience face aux vagues de chaleur ainsi que de mesures visant à faire face à la diminution de la disponibilité en ressources en eau en provenance du Nil annoncée par les systèmes d'alerte précoce.
21. **Composante 3: Gestion du programme et concertation sur les politiques.** Cette composante sera axée sur la gestion de programme (composante 3.1, voir section IV) et la concertation sur les politiques (composante 3.2). La concertation sur les politiques se fera dans le cadre d'un dialogue axé sur des données factuelles visant à renforcer le cadre réglementaire applicable aux institutions locales, à promouvoir des systèmes financiers inclusifs en milieu rural, à favoriser la collaboration interministérielle dans le domaine de la gestion de l'eau d'irrigation et à trouver des solutions numériques qui appuient le développement agricole et rural.

## C. Théorie du changement

22. Les principaux problèmes en matière de développement dans la zone d'intervention peuvent être regroupés en deux grandes catégories: i) le niveau élevé de pauvreté, le manque de débouchés économiques pour les femmes et les jeunes, la malnutrition modérée et le manque de diversité des apports alimentaires dans les ménages de petits agriculteurs; ii) la menace que représentent une grave pénurie d'eau et le tarissement des eaux souterraines.
23. Le Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte tiendra compte des problématiques sous-jacentes en tirant parti des possibilités qui existent en Haute-Égypte, comme l'intérêt croissant pour le secteur agroalimentaire dans la région; les concepts et techniques de développement ayant fait leurs preuves dans le cadre de projets menés par des partenaires de développement; les perspectives qu'ouvrent les solutions digitales en matière de divulgation, d'agrégation, d'étude de marché et de transparence des prix. Les activités entreprises au titre de la composante 1 viseront à améliorer les

revenus et la résilience des petits agriculteurs en créant un environnement porteur caractérisé par une augmentation de la valeur ajoutée et l'établissement de liens plus étroits avec le marché, des institutions locales plus solides, un meilleur accès au crédit, la fourniture d'un appui après récolte, la facilitation de la participation des femmes à la vie économique, une meilleure sensibilisation à la nutrition et la création d'emplois au profit des jeunes. Les activités entreprises au titre de la composante 2 auront pour objectif d'assurer un accès à l'eau et de promouvoir une gestion efficiente des ressources en eau, de remettre en état les infrastructures d'irrigation, de favoriser une intensification agricole durable et d'encourager l'utilisation d'outils numériques pour stimuler le développement agricole. Les interventions seront menées de façon intégrée afin de favoriser la commercialisation des produits et les profits des petits agriculteurs pauvres et d'encourager la création de moyens d'existence résilients et sains.

#### **D. Alignement, appropriation et partenariats**

24. Le Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte est en adéquation avec les objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1, 2, 5, 6 et 15. Il est également en adéquation avec les stratégies de développement du Gouvernement, les engagements pris au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA et le Cadre stratégique du Fonds 2016-2025.
25. **Synergies et partenariats.** Pour mener à bien le programme, des partenariats seront noués avec: i) le PAM pour sensibiliser les institutions locales, proposer des exemples de microentreprises résilientes face aux changements climatiques et créer des fonds renouvelables; ii) la BAfD pour remettre en état les infrastructures d'irrigation; iii) le Fonds de l'OPEP pour le développement international pour favoriser les investissements en faveur des infrastructures de marché; iv) le Fonds d'adaptation pour procéder à une analyse des risques climatiques; v) des institutions financières privées pour concevoir et fournir des produits financiers adaptés au programme.

#### **E. Coût, avantages et financement**

26. Conformément aux méthodologies qu'appliquent les banques multilatérales de développement en matière de suivi du financement des activités d'adaptation aux changements climatiques, il a été estimé que le financement total fourni par le FIDA dans ce domaine au titre de la composante 2 de ce programme s'élève à 16,57 millions d'USD.

##### **Coût du programme**

27. Le coût total du programme, compte tenu des imprévus liés à des facteurs physiques ou à l'évolution des prix, est estimé à 269,64 millions d'USD sur une période de sept ans, sachant que la composante 1 représente 19,11% de ce coût total, la composante 2, 78,57% et la composante relative à la gestion du programme et à la concertation sur les politiques, et la composante 3 2,32% du coût total.

Tableau 1  
**Coût du programme par composante et sous-composante et par source de financement**  
(en milliers d'USD)

	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Bénéficiaires		Gouvernement		BAfD		Fonds de l'OPEP pour le développement international		PAM		Fonds d'adaptation		Institutions financières privées		Total		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
<b>1. Renforcement des institutions, des entreprises et des marchés ruraux</b>																					
1.1. Renforcement des institutions commerciales	5 508	34,5	1 276	8,0	-	-	2 483	15,6	-	-	5 742	36,0	661	4,1	282	1,8	-	-	15 953	5,9	
1.2 Développement des microentreprises	16 671	46,9	-	-	689	1,9	520	1,5	2 508	7,1	-	-	9 213	25,9	527	1,5	5 440	15,3	35 568	13,2	
<b>Sous-total</b>	<b>22 178</b>	<b>43,0</b>	<b>1 276</b>	<b>2,5</b>	<b>689</b>	<b>1,3</b>	<b>3 004</b>	<b>5,8</b>	<b>2 508</b>	<b>4,9</b>	<b>5 742</b>	<b>11,1</b>	<b>9 874</b>	<b>19,2</b>	<b>809</b>	<b>1,6</b>	<b>5 440</b>	<b>10,6</b>	<b>51 521</b>	<b>19,1</b>	
<b>2. Amélioration de la productivité et de la résilience des petits agriculteurs</b>																					
2.1 Investissements en faveur des infrastructures d'irrigation et de leur gestion	9 662	6,8	30	-	8 353	5,9	1 759	1,2	84 529	59,6	14 258	10,0	-	-	-	-	23 331	16,4	141 922	52,6	
2.2 Amélioration des pratiques agricoles	27 885	39,9	-	-	3 722	5,3	8 459	12,1	3 004	4,3	-	-	-	-	1 543	2,2	25 326	36,2	69 938	25,9	
<b>Sous-total</b>	<b>37 546</b>	<b>17,7</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>12 075</b>	<b>5,7</b>	<b>10 218</b>	<b>4,8</b>	<b>87 532</b>	<b>41,3</b>	<b>14 258</b>	<b>6,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 543</b>	<b>0,7</b>	<b>48 658</b>	<b>23,0</b>	<b>211 860</b>	<b>78,5</b>	
<b>3. Gestion du programme et concertation sur les politiques</b>																					
3.1 Unité de gestion du programme	2 577	49,8	-	-	-	-	2 084	40,2	-	-	-	-	-	-	519	10,0	-	-	5 181	1,9	
3.2 Participation à l'élaboration des politiques	928	86,0	-	-	-	-	151	14,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 079	0,4	
<b>Sous-total</b>	<b>3 505</b>	<b>56,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 236</b>	<b>35,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>519</b>	<b>8,3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 260</b>	<b>2,3</b>	
<b>Total</b>	<b>63 230</b>	<b>23,4</b>	<b>1 306</b>	<b>0,5</b>	<b>12 764</b>	<b>4,7</b>	<b>15 457</b>	<b>5,7</b>	<b>90 041</b>	<b>33,4</b>	<b>20 000</b>	<b>7,4</b>	<b>9 874</b>	<b>3,7</b>	<b>2 871</b>	<b>1,1</b>	<b>54 097</b>	<b>20,1</b>	<b>269 641</b>	<b>100,0</b>	

Tableau 2

**Coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement**

(en milliers d'USD)

	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Bénéficiaires		Gouvernement		BAfD		Fonds de l'OPEP pour le développement international		PAM		Fonds d'adaptation		Institutions financières privées		Total		
	Montant	% Montant	Montant	% Montant	Montant	% Montant	Montant	% Montant	Montant	% Montant	Montant	% Montant	Montant	% Montant	Montant	% Montant	Montant	% Montant	Montant	% Montant	
<b>I. Dépenses d'investissement</b>																					
A. Assistance technique et services de consultants	7 474	32,1	350	1,5	-	-	1 620	7,0	13 404	57,6	-	-	37	0,2	383	1,6	-	-	23 267	8,6	
B. Biens, services et intrants	23 787	33,6	417	0,6	3 722	5,3	9 793	13,8	3 004	4,2	-	-	3 287	4,6	1 442	2,0	25 326	35,8	70 777	26,2	
D. Formation, ateliers et réunions	5 144	69,1	539	7,2	-	-	1 116	15,0	-	-	-	-	641	8,6	-	-	-	-	7 439	2,8	
D. Travaux de génie civil	7 100	5,5	-	-	8 353	6,5	633	0,5	71 125	55,5	17 589	13,7	-	-	-	-	23 331	18,2	128 131	47,5	
E. Dons et subventions	17 316	49,8	-	-	689	2,0	-	-	2 508	7,2	2 411	6,9	5 910	17,0	527	1,5	5 440	15,6	34 801	12,9	
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>60 820</b>	<b>23,0</b>	<b>1 306</b>	<b>0,5</b>	<b>12 764</b>	<b>4,8</b>	<b>13 161</b>	<b>5,0</b>	<b>90 041</b>	<b>34,1</b>	<b>20 000</b>	<b>7,6</b>	<b>9 874</b>	<b>3,7</b>	<b>2 352</b>	<b>0,9</b>	<b>54 097</b>	<b>20,5</b>	<b>264 416</b>	<b>98,1</b>	
<b>II. Dépenses récurrentes</b>																					
A. Salaires et indemnités	2 405	70,0	-	-	-	-	731	21,3	-	-	-	-	-	-	300	8,7	-	-	3 436	1,3	
B. Dépenses de fonctionnement	5	0,3	-	-	-	-	1 565	87,5	-	-	-	-	-	-	219	12,3	-	-	1 789	0,7	
<b>Total des charges récurrentes</b>	<b>2 410</b>	<b>46,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 295</b>	<b>43,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>519</b>	<b>9,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 225</b>	<b>1,9</b>	
<b>Total</b>	<b>63 230</b>	<b>23,4</b>	<b>1 306</b>	<b>0,5</b>	<b>12 764</b>	<b>4,7</b>	<b>15 457</b>	<b>5,7</b>	<b>90 041</b>	<b>33,4</b>	<b>20 000</b>	<b>7,4</b>	<b>9 874</b>	<b>3,7</b>	<b>2 871</b>	<b>1,1</b>	<b>54 097</b>	<b>20,1</b>	<b>269 641</b>	<b>100,0</b>	

∞

**Tableau 3 Coût du programme par composante et par année du programme**  
(en milliers d'USD)

	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6		Année 7		Total
	Montant t	%	Montant t	%	Montant t	%	Montant t	%	Montant t	%	Montant t	%	Montant t	%	Montant
<b>1. Renforcement des institutions, des entreprises et des marchés ruraux</b>															
1.1. Renforcement des institutions commerciales	1 969	12	3 176	20	4 731	30	4 115	26	1 826	11	137	1	-	-	15 953
1.2 Développement des microentreprises	1 208	3	7 354	21	7 855	22	6 924	19	6 288	18	3 167	9	2 772	8	35 568
<b>Sous-total</b>	<b>3 177</b>	<b>6</b>	<b>10 530</b>	<b>20</b>	<b>12 586</b>	<b>24</b>	<b>11 038</b>	<b>22</b>	<b>8 113</b>	<b>16</b>	<b>3 304</b>	<b>6</b>	<b>2 772</b>	<b>6</b>	<b>51 521</b>
<b>2. Amélioration de la productivité et de la résilience des petits agriculteurs</b>															
2.1 Investissements en faveur des infrastructures d'irrigation et de leur gestion	764	1	4 817	3	50 543	36	54 081	38	25 836	18	5 881	4	-	-	141 922
2.2 Amélioration des pratiques agricoles	1 872	3	3 733	5	7 905	11	19 357	28	18 588	27	13 468	19	5 016	7	69 938
<b>Sous-total</b>	<b>2 636</b>	<b>1</b>	<b>8 549</b>	<b>4</b>	<b>58 447</b>	<b>28</b>	<b>73 438</b>	<b>35</b>	<b>44 424</b>	<b>21</b>	<b>19 350</b>	<b>9</b>	<b>5 016</b>	<b>2</b>	<b>211 860</b>
<b>3. Gestion du programme et concertation sur les politiques</b>															
3.1 Unité de gestion du programme	1 572	30	748	15	660	13	630	12	631	12	631	12	309	6	5 181
3.2 Participation à l'élaboration des politiques	176	16	119	11	139	13	123	11	125	12	146	14	251	23	1 079
<b>Sous-total</b>	<b>1 748</b>	<b>28</b>	<b>866</b>	<b>14</b>	<b>799</b>	<b>13</b>	<b>753</b>	<b>12</b>	<b>756</b>	<b>12</b>	<b>777</b>	<b>12</b>	<b>560</b>	<b>9</b>	<b>6 260</b>
<b>Total</b>	<b>7 561</b>	<b>3</b>	<b>19 945</b>	<b>7</b>	<b>71 833</b>	<b>27</b>	<b>85 229</b>	<b>31</b>	<b>53 293</b>	<b>20</b>	<b>23 430</b>	<b>9</b>	<b>8 348</b>	<b>3</b>	<b>269 641</b>

### Stratégie et plan de financement et de cofinancement du projet

28. Le coût total du programme est estimé à 269,64 millions d'USD, dont 64,53 millions d'USD (23,90% du coût total) seront financés par le FIDA au moyen d'un prêt et d'un don. Le Gouvernement contribuera à hauteur de 15,46 millions d'USD (5,70%), essentiellement la forme de la prise en charge des salaires du personnel affecté au programme et des impôts. La BAFD contribuera à hauteur de 90,04 millions d'USD (33,40%), le Fonds de l'OPEP pour le développement international à hauteur de 20,00 millions d'USD (7,40%) et le PAM à hauteur de 9,88 millions d'USD (3,70%); le Fonds d'adaptation pourrait fournir 2,87 millions d'USD (1,10%). Les institutions financières privées fourniront 54,10 millions d'USD (20,10%). La contribution des bénéficiaires s'établira à 12,76 millions d'USD (4,70%). En cas de déficit de financement, la couverture géographique du programme sera revue pour veiller à ne pas compromettre l'ensemble de la gamme d'activités prévues.

### Décaissement

29. Le décaissement des fonds s'effectuera par l'intermédiaire: i) de l'unité de la coordination des programmes à l'échelle nationale, qui transférera les fonds gérés par le FIDA (prêt et don du FIDA, Fonds d'adaptation et Fonds de l'OPEP pour le développement international) soit vers les comptes désignés respectifs de chaque acteur financier ou vers le compte unique du Trésor public du Ministère des finances, sur la base d'un contingentement des fonds et en utilisant des codes uniques pour chaque source de financement; ii) des fournisseurs de financement sur le marché de gros: si des fournisseurs de financement sur le marché de gros participant à des projets en cours financés par le FIDA sont sélectionnés comme partenaires de financement du secteur rural après le démarrage du programme, le FIDA acheminera les fonds vers les comptes désignés qu'ils auront ouverts auprès

de banques agréées par l'emprunteur/pays bénéficiaire, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'unité de la coordination des programmes à l'échelle nationale.

### **Résumé des avantages et analyse économique**

30. Les groupes cibles tireront du programme les bénéfices suivants: i ) une disponibilité accrue des ressources en eau à des fins productives; ii) une diversification des activités productives et des sources de revenus; iii) des disponibilités alimentaires plus importantes pour les populations rurales pauvres; iv) un accroissement de la valeur ajoutée des produits agricoles; v) une transformation plus efficace grâce à des technologies innovantes et à des infrastructures améliorées; vi) une meilleure qualité des produits transformés; vii) une augmentation du taux d'activité; viii) une augmentation des revenus fiscaux découlant de l'accroissement du volume de la production imposable.
31. Le programme constituera un investissement viable pour l'ensemble de l'économie tant sur le plan technique que sur le plan économique. La valeur actuelle nette économique du flux d'avantages apportés par le programme, avec un taux d'escompte de 10%, s'élève à 941 millions de livres égyptiennes (57 millions d'USD), ce qui donne un taux de rentabilité économique interne de 18% dans le scénario de base et une période de remboursement de 10 ans.

### **Stratégie de sortie et durabilité**

32. La stratégie de sortie et la durabilité du Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte reposent sur le développement des capacités des partenaires et le resserrement de leur coopération avec les ministères concernés, le fait de tirer parti des fonds alloués au programme pour mobiliser des financements supplémentaires, le renforcement des institutions et des moyens humains au niveau local, la création d'un réseau de prestataires de services et la large diffusion, grâce aux technologies numériques, des expériences concluantes et de leurs mécanismes d'exécution.

## **III. Risques**

### **A. Risques et mesures d'atténuation**

33. Les principaux risques sont liés à: i) la faiblesse des institutions rurales et des capacités entrepreneuriales des communautés rurales de petits agriculteurs, à laquelle on s'efforcera de remédier moyennant des activités de renforcement des capacités techniques et de gestion d'entreprise; ii) les faibles capacités du personnel gouvernemental chargé de l'exécution des précédents projets du FIDA, risque que l'on préviendra en créant une unité nationale de coordination du programme composée de spécialistes techniques recrutés sur le marché libre qui se consacreront au programme; iii) l'absence d'effets de synergie entre les composantes dans les projets précédents, risque que l'on préviendra en ciblant l'exécution en définissant des groupes et en élaborant des plans d'exécution au niveau des villages qui intégreront les activités de l'ensemble des composantes et harmoniseront les mesures prises; iv) le risque que représentent les phénomènes météorologiques extrêmes sera atténué grâce à l'utilisation de systèmes numériques d'alerte rapide et à l'introduction de variétés à maturation précoce.

Tableau 4  
Risques et mesures d'atténuation

Risques	Évaluation du risque	Mesures d'atténuation
Politique/gouvernance	Faible	Le pays a connu une stabilité politique au cours des cinq dernières années.
Macroéconomique	Moyen	La dernière évaluation de l'Égypte effectuée par Moody's a mis en évidence le niveau élevé de l'endettement, le coût élevé de la dette et l'importance des besoins annuels de financement.
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	Une concertation sur les politiques est prévue pour guider les décideurs et les aider à remédier à certaines des lacunes des politiques sectorielles. Contributions du FIDA et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à la révision de la Stratégie de développement du secteur agricole en 2020.
Capacité institutionnelle	Moyen	Il est prévu de renforcer la coordination entre les institutions et les parties prenantes en recourant à des plateformes innovantes afin de jeter les bases d'un dialogue permanent.
Portefeuille	Moyen	Les plans d'exécution au niveau des villages seront élaborés conjointement par les partenaires d'exécution, lesquels bénéficieront d'une assistance technique. Le FIDA et le Gouvernement ont une expérience acquise dans le cadre de projets/programmes comparables. L'exécution du Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte concernera une zone relativement plus restreinte (trois gouvernorats contigus). Les institutions financières coopérantes seront choisies par le fournisseur de financement sur le marché de gros à partir d'une liste restreinte établie par les acteurs du Projet, sur la base d'une évaluation de la pertinence de leur participation dans la zone d'intervention.
Fiduciaire		
Gestion financière	Élevé	Des dispositions spéciales relatives à la lutte contre la corruption, aux mesures de bonne gouvernance et aux modalités d'audit ont été intégrées à la conception du programme. Le fait d'établir des liens étroits entre les rapports financiers et les rapports de suivi et d'évaluation peut grandement contribuer à atténuer ce risque.
Passation des marchés	Moyen	Une équipe se consacrera à la passation des marchés et bénéficiera d'un appui technique du FIDA afin d'éviter tout goulet d'étranglement et d'accélérer les procédures de passation des marchés.
Environnement et climat	Moyen	Des mesures d'atténuation sont prévues dans la note d'évaluation relative aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique.
<b>Risque global</b>	<b>Moyen</b>	

## B. Catégorie environnementale et sociale

34. En Haute-Égypte, les principaux problèmes environnementaux sont le caractère incertain de la disponibilité des ressources en eau, la qualité variable de l'eau et la salinité des sols dans certaines zones. Les principaux problèmes sociaux sont l'exclusion des femmes des activités économiques et génératrices de revenus, l'augmentation de la pauvreté, la malnutrition modérée et le chômage des jeunes. La remise en état des branches primaires et des systèmes d'irrigation des fermes garantira la disponibilité de ressources en eau suffisantes et une utilisation efficiente de ces ressources. Les interventions axées sur les activités commerciales tiendront compte des problématiques liées aux jeunes et des questions de genre. Le Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte permettra de combler les lacunes en matière d'adaptation et de prévenir la survenue d'effets néfastes irréversibles ou sans précédent sur le plan social ou environnemental. Le programme est classé dans la **catégorie B, à savoir celle d'un risque moyen**.

## C. Classement au regard des risques climatiques

35. L'Égypte est vulnérable face aux effets des changements climatiques liés à l'augmentation de la température, à l'élévation du niveau de la mer, à la variabilité du débit du Nil et à la plus grande fréquence des phénomènes extrêmes et

notamment des vagues de chaleur. Ces changements ont une incidence néfaste sur la productivité agricole, la disponibilité de ressources en eau pour les cultures, ainsi que sur l'utilisation et la rareté de l'eau dans la zone d'intervention.

Les interventions prévues dans le cadre du programme contribueront à accroître les capacités d'adaptation des petits agriculteurs et de leurs familles grâce à l'amélioration des systèmes d'irrigation et de l'efficacité de l'utilisation de l'eau, à la diversification économique et au recours à des systèmes d'alerte rapide numériques. S'agissant des risques climatiques, le programme est classé dans la catégorie risque modéré.

#### **D. Soutenabilité de la dette**

36. Dans sa récente analyse de la soutenabilité de la dette, le Fonds monétaire international indique que la dette de l'Égypte est soutenable mais exposée à des risques importants. Dans le scénario de base, il est prévu que la dette soit ramenée à environ 71% du produit intérieur brut en 2023-2024. Les principaux risques sont les suivants: une augmentation continue des taux d'intérêt liée à un nouveau durcissement des conditions financières au niveau mondial, une croissance plus faible et un assainissement des finances publiques moins ambitieux. Les entreprises d'État et les garanties gouvernementales représentent des risques supplémentaires. Pour assurer une diminution continue de sa dette, l'Égypte doit assainir durablement ses finances publiques et parallèlement entreprendre des réformes structurelles visant à stimuler la croissance.

### **IV. Exécution**

#### **A. Cadre organisationnel**

##### **Gestion et coordination du programme**

37. L'organisme chargé de la direction du programme sera le Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres. Un comité de pilotage du programme sera établi au niveau national, et un comité de pilotage au niveau des gouvernorats sera créé dans chacun des gouvernorats concernés par le programme. Une unité de la coordination des programmes à l'échelle nationale, dont le personnel sera recruté par concours, sera établie au Caire pour être l'unité de coordination chargée de gérer l'ensemble des programmes et projets du FIDA en Égypte, y compris le Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte. Une unité de coordination du programme au niveau des gouvernorats sera établie dans chacun des trois gouvernorats concernés.

##### **Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

38. L'équipe de gestion financière sera composée d'un(e) responsable des finances en poste à l'unité de la coordination des programmes à l'échelle nationale, d'un(e) coordonnateur(trice) des questions financières, d'un(e) comptable et d'un(e) assistant(e) comptable. L'unité de la coordination des programmes à l'échelle nationale fera l'acquisition d'un logiciel de comptabilité permettant de générer automatiquement des rapports financiers fiables.
39. L'audit externe annuel sera réalisé par un cabinet d'audit privé, conformément aux Normes internationales d'audit. L'unité de la coordination des programmes à l'échelle nationale établira chaque année à l'intention du cabinet d'audit un cahier des charges conforme au Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le Fonds.

#### **B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication**

40. **Planification.** Le principal outil de planification du Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte sera le budget-programme de travail annuel, lequel sera soumis par l'unité de la coordination des programmes à l'échelle nationale au comité de pilotage du programme pour examen et

approbation. Le comité de pilotage veillera à la bonne prise en compte du Projet dans le budget national. Le projet de budget-programme de travail annuel sera transmis pour examen au FIDA et pour vérification de l'absence d'objection 60 jours avant le début de chaque année de mise en œuvre du Projet.

41. **Suivi-évaluation.** L'unité de suivi-évaluation de l'unité de la coordination des programmes à l'échelle nationale sera chargée du fonctionnement du système de suivi-évaluation, dans le cadre d'une démarche axée sur les résultats. Le Système de gestion des résultats opérationnels sera intégré au système de suivi-évaluation et à l'enquête annuelle sur les résultats. Les activités de suivi-évaluation comprendront l'achèvement du manuel d'exécution du programme, l'enquête initiale, la production de rapports de situation, l'examen à mi-parcours et l'enquête d'évaluation terminale. Le géoréférencement sera utilisé.
42. **Apprentissage, gestion des savoirs et communication.** En s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience, les responsables du programme veilleront à ce que: i) le lancement du programme jouisse d'une bonne visibilité; ii) des indicateurs relatifs à la gestion des savoirs soient inclus dans le système de suivi-évaluation; iii) des systèmes solides de gestion de l'information (comme des archives électroniques) soient mis en place; iv) les rôles et responsabilités en matière de gestion des savoirs soient clairement définis au niveau de l'unité de la coordination des programmes à l'échelle nationale et de l'unité de coordination du programme au niveau des gouvernorats; v) l'apprentissage dans le cadre du programme et les échanges entre les divers projets soient facilités. Une stratégie de gestion des savoirs et de communication sera élaborée et intégrée à la gestion du programme.

#### **Innovations et reproduction à plus grande échelle**

43. Le Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte sera l'occasion d'introduire des **procédures innovantes** comme l'établissement de l'unité de la coordination des programmes à l'échelle nationale et de l'unité de coordination du programme au niveau des gouvernorats, qui permettra d'harmoniser l'exécution des composantes du programme, ainsi que le recours à des institutions financières privées pour financer les activités d'irrigation sur l'exploitation; il sera aussi l'occasion d'introduire des **techniques innovantes** comme une plateforme de commerce en ligne, la commercialisation de produits agricoles axée sur le visuel, la commande de produits en ligne, le e-commerce en milieu rural, la finance numérique, les compteurs d'eau numériques, les relais de démarrage de pompe numériques, les services numériques destinés à accroître les débouchés et les revenus des groupes cibles.
44. **S'agissant des partenariats, les innovations** consisteront notamment à travailler en coordination avec d'autres ministères comme le Ministère de l'eau et de l'irrigation et le Ministère de l'approvisionnement et du commerce intérieur; à mettre en place un dispositif de cofinancement avec d'autres partenaires de développement et à fournir un appui spécial concernant le Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte afin de renforcer les capacités des jeunes administrateurs du Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres.

### **C. Plans d'exécution**

45. Une unité de la coordination des programmes à l'échelle nationale et des unités de coordination du programme au niveau des gouvernorats seront établies pour, entre autres choses, superviser la sélection des groupes de villages et guider les ministères concernés s'agissant de la démarche de regroupement axée sur les surfaces d'irrigation contrôlée. Le premier groupe de branches primaires à être remis en état sera déterminé en concertation avec la BAfD. Les fournisseurs de financement sur le marché de gros seront informés des dispositions régissant les partenariats et de la procédure de sélection des institutions financières privées.

**Supervision, examen à mi-parcours et plans d'achèvement**

46. Le programme sera directement supervisé par le FIDA. L'examen à mi-parcours sera effectué à la fin de la quatrième année du programme. L'organisme chargé de la direction du programme, le Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres, organisera l'examen à l'achèvement, qu'il devra soumettre au Fonds après la date d'achèvement du programme et au plus tard à la date de clôture du financement.

**V. Instruments et pouvoirs juridiques**

47. Un accord de financement entre la République arabe d'Égypte et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié figure à l'appendice I.
48. La République arabe d'Égypte est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
49. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

**VI. Recommandation**

50. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de cinquante-sept millions quatre cent quarante mille euros (57 440 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un don d'un montant de un million cent quatre-vingt mille euros (1 180 000 EUR) qui sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Gilbert F. Hougbo

# **Negotiated financing agreement: "Sustainable Transformation for Agricultural Resilience in Upper Egypt"**

(Negotiations concluded on 5 December 2019)

Loan No: \_\_\_\_\_

Grant No: \_\_\_\_\_

Programme name: Sustainable Transformation for Agricultural Resilience in Upper Egypt ("STAR" or "the Programme")

The Arab Republic of Egypt (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

**WHEREAS** the Borrower/Recipient has requested a loan and a grant from the Fund for the purpose of financing the Programme described in Schedule 1 to this Agreement;

**WHEREAS**, the Borrower/Recipient is expected to receive contributions from co-financiers to finance the Programme;

**WHEREAS**, the Borrower/Recipient has undertaken to provide fifteen million five hundred thousand United States dollars (USD 15 500 000) equivalent in Egyptian Pound to the Programme;

**WHEREAS**, the Fund has agreed to provide financing for the Programme;

**NOW THEREFORE**, the Parties hereby agree as follows:

## **Section A**

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2) and the Special Covenants (Schedule 3).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of December 2018, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein, unless the Parties shall otherwise agree in this Agreement.

3. The Fund shall provide a loan (the "Loan") and a grant (the "Grant") (collectively the "Financing") to the Borrower/Recipient, which the Borrower/Recipient shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

**Section B**

1. A. The amount of the Loan is fifty seven million four hundred forty thousand Euros (EUR 57 440 000).  
B. The amount of the Grant is one million one hundred eighty thousand Euros (EUR 1 180 000).
2. The Loan is granted on ordinary terms and shall be subject to interest on the principal amount outstanding of the Loan rate equal to the IFAD Reference Interest Rate including a fixed spread, payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and have a maturity period of 18 years, including a grace period of 5 years, starting from the date as of which the Fund has determined that all general conditions precedent to withdrawal have been fulfilled.
3. The Loan Service Payment Currency shall be in EUR.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 July.
5. Payments of principal and interest shall be payable on each 15 March and 15 September.
6. The arrangements for the Designated Accounts denominated in EUR opened by the Borrower/Recipient through which the proceeds of the IFAD Loan and Grant shall be channelled as well as the operational bank accounts for the purposes of the Programme shall be detailed in the Letter to the Borrower/Recipient.
7. The Borrower/Recipient shall provide cash and in-kind counterpart financing for the Programme in the amount of fifteen million five hundred thousand United States dollars (USD 15 500 000) equivalent in Egyptian Pound for the financing of the Programme.

**Section C**

1. The Lead Programme Agency shall be the Ministry of Agriculture and Land Reclamation ("MALR").
2. A Mid-Term Review will be conducted as specified in Section 8.03 (b) and (c) of the General Conditions; however, the Parties may agree on a different date for the Mid-Term Review of the implementation of the Programme.
3. The Programme Completion Date shall be the seventh anniversary of the date of entry into force of this Agreement and the Financing Closing Date shall be 6 months later, or such other date as the Fund may designate by notice to the Borrower/Recipient.
4. Procurement of goods, works and services financed by the Financing shall be carried out in accordance with the provisions of the Borrower/Recipient's procurement regulations, to the extent such are consistent with the IFAD Procurement Guidelines, as these may be amended from time to time.

**Section D**

1. The Financing will be administered by the Fund and the IFAD-financed Programme activities supervised by the Fund.

**Section E**

1. The following is designated as additional ground for suspension of this Agreement:
  - (a) The Programme Implementation Manual (PIM) and/or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior agreement of the Fund and the Fund, after consultation with the Borrower/Recipient, has determined that it has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme.
2. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:
  - (a) the IFAD no objection to the PIM shall have been obtained;
  - (b) the National Programme Coordination Unit shall have been established, under conditions satisfactory to the Fund;
  - (c) key Programme staff including the National Programme Manager, STAR Programme Technical Specialist, Finance Manager, Monitoring and Evaluation Coordinator, Knowledge Management & ICT Specialist and Procurement Manager shall have been duly recruited;
  - (d) An agreement, satisfactory to the Fund, shall have been entered into by and between the Lead Programme Agency and the Ministry of Water Resources and Irrigation to define the principles of engagement, flow of funds and reporting requirements.
3. The following is designated as additional specific condition precedent to withdrawal:
  - (a) Feasibility studies including the necessary environmental and social impact assessment surveys, satisfactory to the Fund on the Programme activities concerning infrastructure-related works to be financed by the Fund under component 2, shall have been completed prior to requesting any withdrawal for the implementation of such works.
4. This Agreement is subject to ratification by the Borrower/Recipient.
5. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Minister of Investment and  
International Cooperation  
Ministry of Investment and  
International Cooperation

For the Fund:

The President  
International Fund for Agricultural Development  
Via Paolo di Dono 44  
00142 Rome, Italy

This Agreement, [dated \_\_\_\_\_], has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower/Recipient and shall enter into force on the date the Fund receives the instrument of ratification.

ARAB REPUBLIC OF EGYPT

\_\_\_\_\_  
Minister of Investment and  
International Cooperation

Date: \_\_\_\_\_

INTERNATIONAL FUND FOR  
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

\_\_\_\_\_  
Gilbert F. Houngbo  
President

Date: \_\_\_\_\_

## Schedule 1

### *Programme Description and Implementation Arrangements*

#### I. Programme Description

1. *Target Groups.* The STAR direct beneficiaries shall be classified into six target groups: (i) very poor households who are landless or near landless; (ii) poor subsistence households who practice subsistence agriculture; (iii) market-oriented smallholder households, who own 1-3 feddans and are considered borderline poor; (iv) better-off households who are lead farmers; (v) youth, comprising those currently engaged in rural activities and those unemployed; and (vi) women with limited opportunities for economic engagement. It is expected that approximately 160 000 households will directly benefit from STAR interventions.

2. *Programme Area.* The Programme shall be implemented in the rural areas of the three governorates of Menya, Asyut and Sohag, in the Upper Egypt (the "Programme Area").

3. *Goal.* The goal of the Programme is to contribute to improved living standards of the Target Groups in the Programme Area. The Programme will support the target households in developing resilience to future water scarcity and climate risks by increasingly adopting efficient production and irrigation technologies, improving the quality and productivity of their produce, enhancing their profitability through better market linkages and diversifying their income through a range of microenterprises.

4. *Development objective.* The development objective of the Programme is to improve the income and resilience of smallholder and landless families. This will be done through better marketing linkages, sustainable and climate change adapted agricultural intensification, development of small rural businesses and inclusive policies and strategies, building on women and youth potentials as untapped resources for family resilience.

5. *Components.* The Programme shall consist of the following Components:

5.1 *Component 1: Strengthening rural institutions, enterprises and markets.* This component shall increase the marketing of healthy and nutritious produce and the profitability of the target households by strengthening their community institutions (CIs) and microenterprises, and linking these institutions to domestic and export markets. This component will consist of:

- (i) *Sub-component 1.1: Strengthening marketing institutions and partnerships.* This sub-component will increase the profitability of the target households by strengthening CIs, facilitating business plans (BPs) development and credit support for BPs implementation, brokering improved marketing linkages, facilitating access to marketing infrastructure, promoting post-harvest technologies and supporting digital market technologies. STAR will promote knowledge exchange visits and events for institutional strengthening.
- (ii) *Sub-component 1.2: Microenterprise development.* This sub-component will reduce women and youth dependence on their families and increase smallholder family resilience to income shocks by engaging them in income generation and microenterprise activities. STAR will provide entrepreneurship and skills training, create youth enterprises and promote women income-generation activities and nutrition awareness, in addition to professional certification in quality and food safety standards.

5.2 *Component 2: Improvement of smallholders' productivity and resilience.* This component will improve smallholder crop producers' resilience to climate change, secure their access to water resources and enhance the efficiency and sustainability of soil and water

resources. It will also support the lowering of production costs, compliance with market standards and production of safe, pesticide residue-free food. This component will consist of:

- (i) *Sub-component 2.1: Investments in irrigation infrastructure and management.* This sub-component will improve climate-adaptive water management and supply in branch canals and on-farm irrigation efficiency in the command areas through improved irrigation water planning and management, strengthening of water users associations and improved on-farm irrigation systems. Digital technologies in water management resources will be introduced.
- (ii) *Sub-component 2.2: Improved crop farming practices.* This sub-component will facilitate smallholders' adoption of improved crop cultivation practices, achieved through the strengthening of public, private and digital extension services, participatory analysis of crop production challenges, capacity building of farmer groups, and improving access to machinery. It will also support the adoption of practices that builds resilience to climate change especially against heatwaves and the adoption of actions responding to early warning of reduced Nile water availability.

5.3 *Component 3: Programme management and policy engagement.* This component will consist of:

- (i) *Sub-component 3.1: Programme management.* This sub-component will support the setting up of Programme management, including monitoring and evaluation and knowledge management.
- (ii) *Sub-component 3.2: Policy engagement.* Policy engagement will be pursued through evidence-based policy dialogue to strengthen the regulatory environment for CIs, promote inclusive rural financial systems, foster inter-Ministerial collaboration on irrigation water management and provide digital solutions for agricultural and rural development.

5.4 The Financing provided by IFAD will be used to support all three Programme components.

## **II. Implementation Arrangements**

6. *Lead Programme Agency.* The Lead Programme Agency shall be the Ministry of Agriculture and Land Reclamation ("MALR") and shall have overall responsibility for the execution of the Programme. MALR shall closely cooperate with the concerned Line Ministries.

7. *Programme Steering Committee (PSC).*

7.1 *Establishment and composition.* An inter-ministerial PSC shall be set up at the national level, composed of representatives as listed in the PIM. The Chair of the PSC shall be designated by the Minister of MALR.

7.2 *Responsibilities.* The PSC shall provide strategic guidance on Programme implementation activities and in all matters of Programme policy. The PSC shall, among other things, be responsible for: ensuring that the Programme activities are in line with the Government's policies; approving the consolidated STAR AWPBs; overseeing and monitoring the systematic implementation of the Programme and recommend changes where necessary in coordination with the Fund.

8. *Governorate Steering Committees (GSCs).*

8.1 *Establishment.* A Governorate Steering Committee (GSC) shall be established in each of the three governorates of the Programme, composed of representatives as listed in the PIM. The Head of the MALR in the Governorate shall chair the GSC.

8.2 *Responsibilities.* Each GSC shall, among other things, oversee planning, review progress and remove bottlenecks affecting smooth implementation.

9. *National Programme Coordination Unit (NPCU).*

9.1 *Establishment and composition.* A NPCU, headed by a National Programme Manager, shall be established at the national level in Cairo at the MALR. All NPCU staff shall be competitively selected in accordance with the PIM.

9.2 *Responsibilities.* The NPCU shall serve as the unified coordination unit for managing all IFAD projects in Egypt, including STAR. As a centralized apex unit, the NPCU will have the mandate to manage the flow of funds from IFAD and all co-financiers. The NPCU shall assume responsibility for the overall implementation of the Programme on the ground and shall, among other things, be responsible for consolidating the AWPBs and the progress reports prepared by the GSCs, and for submitting them to the PSC and to the Fund.

10. *Governorate Programme Coordination Units (GPCUs).*

10.1 *Establishment and composition.* Three GPCUs shall be established, one in each Programme governorate, as separate offices within the Directorate of MALR and will be headed by a Governorate Programme Coordinator from the MALR Directorate.

10.2 *Responsibilities.* The GPCUs shall be dedicated only to the implementation of STAR. GPCUs shall carry out the Programme implementation at the village level with the support of partner entities.

11. *Monitoring and Evaluation.* The results-based approach will be adopted through the M&E system. This will be through accounting for progress against AWPB targets; and periodic assessments of movement towards achievement of beneficiary impact. The key responsibilities for Monitoring and Evaluation (M&E) shall rely on the M&E unit at the NPCU, while all other implementation agencies at governorate, district and cluster level will play important roles in collecting and analysing data to assess outcomes and impact of programme activities. The Operational and Results Management System (ORMS) will be incorporated within the M&E system.

12. *Knowledge Management.* A knowledge management and communication strategy will be developed and integrated into STAR management. The strategy will include which thematic areas of learning (e.g. economic development cluster approach, multi-stakeholders platforms, access to markets, credit guarantee schemes, etc.) and outline how the knowledge generated will be disseminated through appropriate channels. The NPCU shall coordinate the overall implementation of the strategy.

13. *Programme Implementation Manual.* MALR shall finalise the PIM and forward it to the Fund for no objection. MALR shall adopt the PIM, substantially in the form approved by the Fund, and MALR shall promptly provide copies thereof to the Fund. The Borrower/Recipient shall carry out the Programme in accordance with the PIM and shall not amend, abrogate, waive or permit to be amended, abrogated or waived, the aforementioned manual, or any provision thereof, without the prior written consent of the Fund.

## Schedule 2

### Allocation Table

1. *Allocation of Loan and Grant Proceeds.* (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant and the allocation of the amounts of the Loan and the Grant to each Category. The percentages of expenditures for items to be financed in each Category is detailed in b below:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in EUR)	Grant Amount Allocated (expressed in EUR)
I. Works	5 806 000	-
II. Goods and Services	20 310 000	340 000
III. Consultancies, and Workshops and Training	10 315 000	722 000
IV. Credit facility	13 295 000	-
V. Operating Costs	1 970 000	-
Unallocated	5 744 000	118 000
<b>TOTAL</b>	<b>57 440 000</b>	<b>1 180 000</b>

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

Category I "Works" to be financed 100% from IFAD loan net of taxes, counterpart and co-financiers contributions.

Category II "Goods and services" to be financed 100% net of tax and duties from IFAD loan and grant net of taxes, counterpart, co-financiers and beneficiaries contributions.

Category III "Consultancies and Workshop and Training" includes: (i) Technical assistance and (ii) Training and Workshops to be financed 100% net of tax and duties, counterpart and co-financiers contributions.

Category IV "Credit Facility" to be financed 100% from IFAD loan net of beneficiaries and co-financiers contributions.

Category V "Operating Costs" to be financed 100% from IFAD loan net of taxes, counterpart and co-financiers contributions.

### Schedule 3

#### *Special Covenants*

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower/Recipient to request withdrawals from the Loan/Grant Account if the Borrower/Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme:

1. Within 6 months of entry into force of the Financing Agreement, the Borrower/Recipient through the Lead Programme Agency will procure and install a customized accounting software as it is the practice in IFAD on-going supported projects, to satisfy International Accounting Standards and IFAD's requirements.
2. Within six (6) months of entry into force of the Financing Agreement, the Borrower/Recipient through the Lead Programme Agency will enter into Memoranda of Understanding (MoU), as may be required, with key implementing partners, satisfactory to the Fund, that will structure the collaboration, define roles, responsibilities and duties with regards to implementation, financial management, accounting and reporting.
3. *Planning, Monitoring and Evaluation.* The Borrower/Recipient through the Lead Programme Agency shall ensure that (i) a Planning, Monitoring and Evaluation (PM&E) system shall be established within twelve (12) months from the date of entry into force of this Agreement.
4. *Land tenure security.* The Borrower/Recipient through the Lead Programme Agency shall ensure that the land acquisition process has already been completed and that compensation processes were consistent with international best practice and free prior and informed consent principles.
5. *Compliance with the Social Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP).* The Borrower/Recipient through the Lead Programme Agency shall ensure that the IFAD financed Programme activities will be implemented in compliance with IFAD SECAP, as may be amended from time to time. The Borrower/Recipient shall follow the Programme's Environmental and Social Management Plan and its monitoring framework.
6. *Environment and Social Safeguards.* The Borrower/Recipient through the Lead Programme Agency shall ensure that: (a) all IFAD-financed Programme activities are implemented in strict conformity with the Borrower/Recipient's relevant laws/regulations; (b) all IFAD-financed Programme activities give special consideration to the participation and practices of ethnic minority population in compliance with IFAD's *Policy on Indigenous Peoples*, as appropriate; (c) proposals for civil works include confirmation that no involuntary land acquisition or resettlement is required under the Programme. In the event of unforeseen land acquisition or involuntary resettlement under the Programme, the Borrower/Recipient shall immediately inform the Fund and prepare the necessary planning documents; (d) women and men shall be paid equal remuneration for work of equal value under the Programme; (e) recourse to child labour is not made under the Programme; (f) the measures included in the Gender Action Plan prepared for the Programme are undertaken, and the resources needed for their implementation are made available, in a timely manner; and (g) all necessary and appropriate measures to implement the Gender Action Plan to ensure that women can participate and benefit equitably under the Programme are duly taken.

7. *Anticorruption Measures.* The Borrower/Recipient, the Lead Programme Agency shall comply with *IFAD Policy on Preventing Fraud and Corruption in its Activities and Operations*, as may be amended from time to time.
8. *Sexual Harassment, Sexual Exploitation and Abuse.* The Borrower/Recipient, the Lead Programme Agency and the implementing partners shall ensure that the IFAD-funded Programme activities are carried out in accordance with the provisions of the *IFAD Policy on Preventing and Responding to Sexual Harassment, Sexual Exploitation and Abuse*, as may be amended from time to time.

# Logical framework

Results Hierarchy	Indicators				Means of Verification		
	Name	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility
Outreach	<b>1.b Estimated corresponding total number of households members</b>				Programme Reports	Annual	NPCU M&E unit and GPCU M&E focal points
	Household members - Number	0	400000	800000			
	<b>1.a Corresponding number of households reached</b>				Programme Reports	Annual	NPCU M&E unit and GPCU M&E focal points
	Households - Number	0	80000	160000			
	<b>1 Persons receiving services promoted or supported by the project</b>						
	Females - Number	0	72000	144000			
	Males - Number	0	88000	176000			
	Young - Number	0	65600	131200			
Not Young - Number	0	94400	188800				
Total number	0	160000	320000				
<b>Project Goal</b> Contribute to improved living standards of smallholder farmers and poor and vulnerable women and youth in the rural areas in upper Egypt	<b>Percentage reduction in the number of rural households living below the poverty line in the Programme supported Governorates</b>				CAPMAS/ Baseline and completion surveys	Baseline, MTR and completion	NPCU M&E unit
	Reduction % of HH living below poverty line	0	10	20			
<b>Development Objective</b> Improve the income and resilience of smallholder and landless families through better marketing linkages, sustainable and climate change adapted agricultural intensification, small rural businesses and inclusive policies	<b>New jobs created</b>				Baseline and completion surveys	Baseline, MTR and Completion	NPCU M&E unit
	New jobs - Number	0	4000	12555			
	<b>Percentage increase in Pro-WEAI score over baseline</b>				Baseline MTR and completion surveys	MTR and completion	NPCU M&E officer
	Increase - Percentage (%)	0	10	20			
	<b>Percentage increase in average HH income as a result of services provided by the programme</b>				Baseline and completion surveys	Baseline, MTR and completion	NPCU M&E unit
Increase in average HH incomes - Percentage (%)	0	30	50				
<b>Outcome</b> Outcome 1. Increased marketing of produce and profits to smallholder farmers	<b>Rural producers' organizations reporting an increase in sales</b>				Baseline, MTR and Completion survey/ Annual outcome surveys	MTR and completion	NPCU M&E unit
	Percentage of rural POs	0	20	50			
	<b>Women reporting improved quality of their diets</b>				Annual outcome surveys	Annually	NPCU M&E unit
Percentage - Percentage (%)	0	10	30				
<b>Output</b> Output 1.1 Marketing institutions strengthened	<b>Rural producers' organizations supported</b>				M&E Data Component reports	Quarterly	GPCU M&E focal points
	Rural POs supported - Number	0	580	1160			
	<b>Supported rural producers that are members of a rural producers' org.</b>				M&E Data Component reports	Quarterly	GPCU M&E focal points
	Males - Number	0	46500	93000			
	Females - Number	0	28500	57000			
	Young - Number	0	30750	61500			
	Not Young - Number	0	44250	88500			
	<b>Households provided with targeted support to improve their nutrition</b>				M&E Data / Component reports	Semi-annually	M&E officer /Component officer
	Males - Number	0	46500	93000			
	Females - Number	0	28500	57000			
Young - Number	0	30750	61500				
Not Young - Number	0	44250	88500				
<b>Output</b> Output 1.2 Microenterprises developed	<b>Rural enterprises accessing business development services</b>				M&E Data Component reports	Quarterly	GPCU M&E focal points
	Rural enterprises - Number		800	1650			
	<b>Persons trained in income-generating activities or business management</b>				40,000 M&E Data and Training reports	Quarterly	GPCU M&E focal points
	Females - Number	0	15000	30000			
	Males - Number	0	5000	10000			
	Young - Number	0	10000	20000			
	Not Young - Number	0	10000	20000			

Results Hierarchy	Indicators				Means of Verification		
	Name	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility
	Persons trained in IGAs or BM (total) - Number	0	20000	40000	M&E Data and Training reports	Quarterly	GPCU M&E focal points
	<b>Number of persons reporting improved knowledge, attitudes and practices on nutrition</b>						
	Males - Number	0	10000	25000			
	Females - Number	0	30000	50000			
	Young - Number	0	20000	40000			
	Total number of people	0	40000	75000			
<b>Outcome</b> Outcome 2 Improved resilience of smallholder crop producers	<b>Households reporting an increase in production</b>				Baseline, mid-term and Completion Survey/Annual outcome survey	MTR and completion	NPCU M&E unit
	Households - Percentage (%)	0	30	60			
	<b>Households reporting reduced water shortage vis-à-vis production needs</b>						
	Households - Percentage (%)	0	20	60			
<b>Output</b> Output 2.1 Improved irrigation infrastructure and management	<b>Farmland under water-related infrastructure constructed/rehabilitated</b>				M&E Data Component reports	Annually	GPCU M&E focal points
	Hectares of land - Area (ha)	0	6000	12600			
	<b>Groups supported to sustainably manage natural resources and climate-related risks</b>						
	Groups supported - Number	0	190	320	M&E Data Component reports	Annually	GPCU M&E focal points
<b>Output</b> Output 2.2 Improved crop farming practices	<b>Persons trained in production practices and/or technologies</b>				M&E Data and Training reports	Quarterly	GPCU M&E focal points
	Men trained in crop	0	15500	31000			
	Women trained in crop	0	9500	19000			
	Young people trained in crop	0	10250	20500			
	Not young people trained in crop	0	14750	29500			
	<b>Rural producers accessing production inputs and/or technological packages</b>				M&E Data Component reports	Annually	GPCU M&E focal points
	Females - Number	0	9500	19000			
	Males - Number	0	15500	31000			
	Young - Number	0	10250	20500			
	Not Young - Number	0	14750	29500			
Total rural producers	0	25000	50000				
<b>Output</b> Output 3.1 Engagement in Policy dialogue and knowledge management	<b>Policy 1 Policy-relevant knowledge products completed</b>				Knowledge products	Annually	NPCU KM and ICT specialist
	Number - Number	0	2	5			